

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 22/12/2022

## COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Présents : Mr AUZEMERY, président d'ELAN  
Mr MACQUET, Directeur des Services  
Mr PERTHUISOT, Maire des Billanges  
Mr GOURCEROLLE, élu mais présent en tant que membre du collectif  
Mr VERDIER, membre du collectif  
Mme PORCHERON, membre du collectif.

Cette réunion a été organisée suite à la transmission à Mr AUZEMERY, Président d'ELAN, de la pétition signée par une partie des habitants de la commune des Billanges pour faire part de leur mécontentement sur la mise en place du nouveau système de collecte des ordures ménagères et sa tarification.

Mr AUZEMERY nous informe qu'il a accepté de nous recevoir mais cette rencontre ne changera rien, la nouvelle formule de collecte et le budget ont été votés, il n'y a aucune possibilité de révision.

La discussion s'engage autour de nos différentes doléances.

### Le coût

La facturation s'établit ainsi :

- pour 1 personne	199,00 € par an
- pour 2/3 personnes	236,00 € par an
- pour 4 personnes ou plus	346,00 € par an

pour 12 ramassages par an pour les bacs individuels et pour le nombre de sacs correspondants au nombre d'habitants du logement pour les bacs collectifs. Ce tarif comprend aussi la gestion des bacs de tri (papier – carton – verre). ELAN n'a pas envisagé de mettre des bacs de tri individuels pour le recyclable à cause du coût.

La facturation sera établie à trimestre échu, soit la première facture en Avril pour les 3 premiers mois de l'année.

Mr AUZEMERY nous précise que le budget de la collecte des déchets doit être à l'équilibre, la ligne Dépenses et la ligne Recettes doivent être parfaitement identiques.

La nouvelle formule consiste en fait à mutualiser le système : les personnes qui maîtrisent parfaitement leurs déchets et génèrent peu d'ordures vont payer pour ceux qui en font beaucoup.

Nous faisons remarquer que le coût va être multiplié par 2, 3 voire 4 par rapport à la facturation sur les impôts fonciers. Vu le contexte économique, la charge va être lourde pour certains ménages.

Nous insistons sur une tarification qui nous semble à l'inverse de la tendance actuelle : toutes les personnes qui font l'effort de trier, l'aller aux containers, de faire du compost .... (tout ce que l'on nous recommande de faire depuis des années) et qui ne mettront donc que très rarement leur bac au ramassage (trois ou quatre fois dans l'année) sont franchement pénalisées. La tarification au poids aurait été juste mais ne garantissait bien sûr pas l'équilibre du budget.

Mr AUZEMERY revient sur cette situation de peu de ramassages annuels. Il nous dit qu'il ne pourra pas y avoir de baisse du coût déjà établi mais il faudrait peut-être envisager des bacs plus petits à proposer aux habitants qui sont proches du 0 déchet avec, bien sûr, un tarif moins élevé. Cette proposition est bien notée et nous suivrons avec attention son évolution.

## **Possibilités d'économies**

### **Organisation des tournées**

Le tarif est prévu pour un ramassage mensuel mais le camion de collecte va continuer à passer toutes les semaines. Au vu du prix du carburant, il nous semble qu'un jour de passage par mois et par commune est indispensable. Cela risque de poser des problèmes pour les bacs collectifs l'été qui seront exposés au soleil.

Un passage tous les 15 jours est actuellement à l'étude, c'est déjà un début, cela diminuerait la facture de carburant par deux. A suivre. ..

### **Le verre**

Nous payons les contenants en verre, nous payons pour les casser et nous en rachetons à l'infini. Ne pourrait-on pas mettre en place un système de consignes pour un retour des verres entiers qui seraient lavés et remis dans le circuit. Cela permettrait, si on réussit à faire une tournée de ramassage par mois et par commune pour les ordures ménagères, de ne pas mettre en péril les emplois et de les réorganiser sur ces nouveaux services.

Mr AUZEMERY nous informe qu'un système de collecte des bouteilles verres des brasseurs de bière est justement à l'étude. C'est compliqué car il faut harmoniser les contenants avec seulement 2 ou 3 modèles de bouteilles. Toute la filière de nettoyage pourrait se faire autour de Limoges.

Cette annonce nous paraît aller dans le bon sens et nous demanderons régulièrement le point sur cette étude.

## **L'information**

Lors de leur première visite, les agents d'ELAN nous avaient indiqué que l'année 2022 conserverait la facturation sur les impôts fonciers mais, parallèlement, nous devions recevoir une facturation simulée avec le nouveau système.

Mr AUZEMERY nous dit que la mise en place a pris beaucoup de retard à cause de la situation sanitaire, les bacs ont été distribués seulement en 2022 et il n'a pas été possible de faire une simulation de facturation.

Plusieurs réunions publiques ont été organisées. Nous pensons que chaque habitant de l'intercommunalité aurait dû recevoir une invitation à ces réunions. Mr AUZEMERY nous indique que des flyers ont été imprimés et distribués aux différentes mairies, charge à elles de les diffuser aux habitants. A priori cela n'a pas été fait sur les Billanges. C'est dommage, cela aurait peut-être évité le flou total dans lequel se trouvent les administrés et l'avalanche d'appels téléphoniques qu'il faudra gérer à l'arrivée des factures.

## **Divers**

En plus des trois points évoqués plus haut (diminution des ramassages, bacs plus petits et réutilisation des contenants verre), nous apprenons que depuis que les nouveaux bacs ont été installés, il y a une diminution de collecte de l'ordre de 1 000 tonnes sur l'année 2022. Jusqu'en 2021, 6 000 tonnes étaient incinérées par an pour notre communauté de communes. Le coût d'incinération d'une tonne étant de 130 €, l'économie est significative. Si la ligne Dépenses diminue, celle des Recettes pourra diminuer aussi !

A partir de 2024, la loi va se durcir avec des contrôles à l'aveugle des sacs ramassés pour détecter les déchets non autorisés (cartons, plastiques, épluchures de légumes...) avec bien sûr des sanctions à la clé.

Si cette entrevue n'a pas permis d'espérer une révision du système, elle entrouvre quelques pistes. Le collectif s'engage à être attentif, à demander aux élus des retours sur les réunions d'ELAN et à vous tenir informés.